



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4952

Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2019 -
Approbation de conventions types

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINNE (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4952 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES 2019 - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPES (DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant plusieurs nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière autour du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2018, dans un contexte de sécurité renforcée, la Fête des Lumières s'est déroulée sur un format avec un périmètre situé en centre-ville étendu à une partie du Vieux Lyon et au parc de la Tête d'Or. Ainsi, plus de 40 sites ont été investis dans ce périmètre, avec des projets variés représentant un véritable panorama de la création lumière : projections vidéos, mises en lumière architecturales, objets lumineux insolites, installations et expérimentations diverses...

En 2019, la Fête des Lumières se déroulera du jeudi 5 au dimanche 8 décembre et investira le cœur de la Ville dans un périmètre central, apaisé et sécurisé.

La volonté d'accompagner la jeune création et de développer une véritable « filière lumière » pour développer les jeunes talents, reste intacte et plus que jamais renouvelée, autour de projets esthétiques, conviviaux et festifs. Cette année, la programmation Emergence s'appuie sur la base des mêmes fondamentaux : création(s) lumière(s) originale(s) ; variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ; projets contemplatifs ou participatifs, interactifs avec le public ; projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ; projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ; ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie...).

A travers ces manifestations, les objectifs sont :

- d'offrir une programmation artistique de qualité pendant les quatre soirs de la Fête des Lumières pour les Lyonnais et les touristes ;
- de mettre en valeur la diversité des sites de la ville (jardins, places, rues...) ;
- de transformer l'espace public par une intervention artistique lumineuse ;
- de favoriser la convivialité, la proximité permettant la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres.

Les projets présentés dans le tableau ci-dessous ont ainsi été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières :

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget alloué
APF France handicap	<p>« Les Lumignons du Cœur »</p> <p>Réalisation d'une scénographie lumineuse le 8 décembre.</p> <p>Le public est invité à participer à la mise en valeur de ce site par la mise en place d'un lumignon via l'intervention des bénévoles de l'association. Il participera ainsi à une action de générosité collective.</p> <p>Ce projet permet de placer le lumignon, symbole du 8 décembre, au cœur de la Fête des Lumières.</p>	Du 5 au 8 décembre	Grand Hôtel-Dieu	35 000 €
Association PUM	<p>Can you see the light Kamel Yahimi / Julie Brossette</p> <p>Inspirée par l'univers Pop Vegas, la pop culture et en référence à James Brown dans les Blues Brothers, la structure <i>Can you see the light</i> propose de mêler couleurs vives et éléments oniriques à la symbolique religieuse de la Fête des Lumières.</p> <p>Faisant un pied de nez à l'univers «plastique» et «électrique» de Las Vegas, <i>Can you see the light</i> est une installation contemplative, une structure esthétique qui détourne les Totems des motels américains pour un résultat convivial et festif.</p>	Du 5 au 8 décembre	Place St Nizier	26 000€
Louxor Spectacles et Créateur	<p>Colosses Vincent Loubert</p> <p>Un couple de mannequins géants semble retenir les piliers d'un pont mis en péril par la montée des eaux.</p> <p>Derniers remparts contre la puissance de l'eau, les personnages incarnent à la fois la fragilité des constructions humaines contre les éléments naturels et la puissance de l'homme capable d'y faire face.</p> <p>Ainsi est mis en scène le rapport étroit qu'entretiennent l'homme avec la nature, le désir ancestral de vouloir dominer le fleuve et la fragilité de la réponse humaine.</p>	Du 5 au 8 décembre	Pont Bonaparte	20 000 €
Galerie Tator	<p>Faites vos jeux ! Stéphane Durand / Patrick Laurino</p> <p>Tel un navire échoué, un flipper géant est couché sur le flanc et persiste à fonctionner sans aucune cohérence. A cela, se superposent des ambiances nocturnes dans lesquelles flotte une certaine insouciance.</p> <p>Cette scène intrigante semble nous rappeler que, dans un système ou la quête du gain</p>	Du 5 au 8 décembre	Place du Griffon	30 000 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget alloué
	montre ses limites, nous aurons toujours de nouvelles règles à inventer.			
Aerosculpture	<p>Flower Power Jean-Pierre David / Christian Thellier</p> <p>Flower Power est un assemblage de technologie digitale et d'électromécanique. C'est un projet contemplatif légèrement hallucinatoire s'appuyant sur la persistance rétinienne, la vitesse et la transparence. Flower Power utilise la lumière comme matière pour former des éclairs concentriques et des spirales infinies. La finesse des supports et la vitesse de rotation rend l'installation invisible, seule la trace lumineuse des LED est visible. La possibilité d'apparaître et de disparaître confère la magie de cette installation. Le public hypnotisé s'offre pour quelques instants un voyage psychédélique.</p>	Du 5 au 8 décembre	Temple du Change	15 000 €
Paradoxa	<p>MicroCOSMOS Mindscape Studio & Ygreq Interactive</p> <p>La fascination pour les étoiles en tant que génératrices de lumière a incité l'équipe artistique à la création d'une œuvre qui cherche à englober un fragment de l'Univers, un objet qui reflète la lumière du soleil pendant la journée et qui, la nuit, devient une source de lumière. Le titre revêt une double signification, décrivant d'une part un cosmos miniature et d'autre part un regard microscopique sur le monde intérieur d'un être humain. Ainsi, à un niveau symbolique, l'interaction au sein de la structure reflète la manière dont les particules d'électricité se déplacent et interagissent dans le réseau neuronal humain.</p>	Du 5 au 8 décembre	Quartier Grôlée / Rue du Président Carnot	24 000 €
Dolus & Dolus	<p>Trapped Encor Studio</p> <p>Peut-on domestiquer la machine ? La machine est confinée, dans un espace clos, comme une bête en cage. Evoluant dans son atmosphère, pour sa propre sécurité et la nôtre, elle réagit à son environnement à la manière d'un animal. Ne comprenant pas sa propre position dans le monde, elle réagit aux vibrations les plus fondamentales qui l'entourent. Les spectateurs, confortablement</p>	Du 5 au 8 décembre	Place Rambaud	20 500 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget alloué
	positionnés en dehors de la sphère, tente de la domestiquer en lui envoyant des stimuli. La machine détecte des présences et tente de communiquer.			
Amortout Production	<p>Nocturne Julia Dantonnet</p> <p>Ce projet propose une autre approche de la lumière, axée sur l'art de l'ombre et le théâtre optique. L'enjeu est de renouveler le langage de l'image animée en lui offrant de nouveaux moyens d'expression inspirés des techniques anciennes de projection. Ce projet, à la démarche Low-tech, se propose d'expérimenter l'ombre animée dans l'espace public, un domaine innovant encore peu présent dans le champ de la création contemporaine. Enfin, à travers cette œuvre, il s'agit de proposer au public des dispositifs lumineux simples et poétiques réalisés avec des moyens accessibles, et de montrer la mécanique de l'illusion.</p>	Du 5 au 8 décembre	Cours du Musée Gadagne	15 000 €
Paradoxa	<p>Order 200 Emilien Guesnard</p> <p><i>Order 200</i> est composée de 200 lampes parfaitement ordonnées dans un écran métallique, brumeux et sonore. La forme carrée de la structure permet une vision identique sur l'intégralité de l'œuvre. La perspective visuelle et traversante permet au spectateur de plonger au cœur du système. Le croisement des lignes, des diagonales, et des points lumineux créent un univers désorganisé dans un espace clos, mis en valeur par une boucle musicale. La mise en scène raconte la vision de l'artiste sur le conditionnement humain, avec l'équilibre entre l'ordre et le désordre.</p>	Du 5 au 8 décembre	Cours des Moirages	20 000 €
Fondation pour l'Université de Lyon	<p>Expérimentations étudiantes</p> <p>Depuis 2005, les Grands Ateliers lancent un appel à idées lumineuses auprès d'étudiants en écoles d'art, d'architecture, de design et d'ingénieurs. La vingtaine de projets lauréats déploieront leur créativité et imagination sur l'esplanade Saint Pothin et une partie des jardins André Malraux dans le quartier de l'Antiquaille.</p>	Du 5 au 8 décembre	Quartier de l'Antiquaille Esplanade Saint Pothin Jardin André Malraux	47 000 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget alloué
Les Pitayos	<p>Les Fabulosopes La Camaraderie</p> <p>Les Fabulosopes sont des mécanismes inspirés des Zootropes et Praxinoscopes, jouets mis au point au 19ème siècle qui permettaient de comprendre l’image animée. Le principe mécanique et optique est revisité avec de la technologie. Les visiteurs sont invités à faire tourner le volant, seul ou collectivement.</p> <p>Une fois que le volant atteint la bonne vitesse, les images successives se transforment en animation fluide grâce à l’effet lumineux du stroboscope.</p> <p>Ces animations reprennent des fables ou des contes très connus, réinterprétés pour laisser place à des valeurs plus contemporaines.</p>	Du 5 au 8 décembre	Palais de Bondy	14 500 €

A travers ces différents projets, les associations répondent aux objectifs poursuivis par la Ville de Lyon à l’occasion de la Fête des Lumières : elles allient le travail autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l’occasion de la Fête des Lumières à une interactivité avec les Lyonnais et les touristes et offrent ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

En plus la programmation artistique présentée ci-après, la Ville de Lyon souhaite également apporter une dimension caritative à la Fête des Lumières avec l’opération « Les Lumignons du Cœur » qui permet aux Lyonnais et aux visiteurs de s’approprier la fête en étant au cœur du dispositif.

Pour l’édition 2019, c’est l’association APF France handicap qui sera mise à l’honneur grâce à l’opération « Les Lumignons du cœur ».

Créée en 1933, connue jusqu’en avril 2018 sous le nom d’Association des Paralysés de France, APF France handicap rassemble aujourd’hui près de 93 000 acteurs mobilisés dans plus de 500 structures autour de projets et d’actions dont :

- 23 600 adhérents ;
- 30 000 usagers ;
- 14 100 salariés ;
- 53 structures de travail adapté ;
- 25 000 bénévoles répartis sur 96 délégations et 46 territoires.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d’intérêt général, celui d’une société inclusive et solidaire.

Les objectifs d’APF France handicap sont les suivants : rompre l’isolement des personnes en situation de handicap, favoriser le parcours résidentiel, l’accès aux soins, à la santé et au bien-être et la sensibilisation scolaire sur les typologies de handicap, sur l’accessibilité, sur la prévention routière.

L’opération « Les Lumignons du cœur » consistera à réaliser une scénographie lumineuse durant la Fête des Lumières au bénéfice de l’association APF France handicap. Les Lumignons du cœur se dérouleront cette année au sein du Grand Hôtel-Dieu. L’opération

permet de placer le lumignon, symbole du 8 décembre, au cœur de la Fête des Lumières. Le public est invité à participer à la mise en valeur de ce site par la mise en place d'un lumignon via l'intervention des bénévoles de l'association.

En parallèle de cette action, la Ville de Lyon autorise l'association à sensibiliser le public aux problèmes liés à ses actions et à collecter des dons notamment par la vente de lumignons dont l'intégralité des bénéfices servira à des actions de solidarité portées par APF France handicap. Le public participera ainsi à une action de générosité collective.

Vu lesdits modèles de conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La programmation de la Fête des Lumières 2019 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.
- 2- Les modèles types de conventions susvisées sont approuvés.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 267 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER